



N° 18
20 Nov. 2001
Bimensuel

La gazette de Caderonne

A lire dans ce numéro

- P. 2 Nouvelles du front *Souffle ministériel sur Caderonne*
Voix multiples au diapason
- P. 3 Nouvelles du front *Voix multiples, suite... :*
- L'entreprise sociale, un outil de développement par Nicolas ROY
- Du bon usage d'un potentiel énergétique local, par Michel CORNUET
- P. 4 Aude Culturelle *Ciné-club de la Haute-Vallée*
Zoukez !
- P. 4 C'est à Lire *Nouveauté du côté du gué*

Editorial

Bruno LANG, directeur.

La machine est lancée, ne freinons pas en route !

Que personne ne s'y trompe, si ce mois d'octobre 2001 est un moment significatif dans la construction de l'entreprise Caderonne, il ne doit pas masquer tout ce que nous devons encore franchir pour garantir un véritable 1^{er} succès. L'objectif est de finir l'année 2002 avec un excédent budgétaire qui nous permettra de développer les autres phases du projet.

La venue de Guy HASCOËT, Secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire ainsi que la création de la SCIC Caderonne sont l'aboutissement de l'assemblage du projet. Depuis six mois, nous savions que nous avons tous les éléments pour concrétiser notre démarche, mais quand on se place dans le secteur de l'innovation et dans un champ parallèle à l'économie capitaliste libérale, nous avons tous des craintes de ne pas poser correctement les fondations.

Avec ces deux événements du mois dernier, nous avons réussi à nous positionner sur des bases saines, mais il ne faut pas relâcher notre effort. Il reste énormément à faire, que ce soit dans la gestion démocratique, les recherches de financement, la mise en marché et l'organisation du travail.

L'équipe salariée ne pourra mener à bien ces nombreux chantiers qu'avec un soutien et un contrôle permanent des actionnaires fondateurs de la SCIC.

Chacun d'entre vous doit, dans le champ de ses compétences et avec sa disponibilité investir la structure pour y intervenir le plus concrètement possible afin de construire ensemble cette « raisonnable utopie ».

Nouvelles *du front*

Souffle ministériel et solidaire

Le 29 octobre 2001 restera ancré dans nos mémoires comme un moment privilégié dans la vie de la Haute-Vallée, dans celle de Caderonne en particulier. Tambours battants, Guy HASCOËT, Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, est arrivé un beau matin d'automne sur le parvis du domaine. Point de décorum pour autant, les mots d'ordre étaient alors : convivialité et simplicité.

SCIC à l'honneur

Que nul ne s'y trompe, la venue de Guy HASCOËT fut pour beaucoup motivée par la création de l'une des toutes premières Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif de France : la SCIC Caderonne. Reçu par Renaud CAZALIS, Laurent PASTEUR (respectivement Président et Vice-Président de la SCIC Caderonne) et Bruno LANG, directeur de l'Association *Companhs de Caderonne*, Guy HASCOËT reçut de leurs voix l'expression



de leur motivations quant au devenir de l'entreprise solidaire dont ils sont les pères.

Avant que Laurent PASTEUR ne lui en remette les statuts, le Secrétaire d'Etat choisit de revenir sur les atouts de ce concept novateur qu'est celui de la SCIC : « La SCIC est un outil. L'idée est de soutenir des dynamiques locales. J'espère que nous aurons signé 50 conventions d'ici 2002. (...) En France, nous pouvons en créer 300 à 400. Le mouvement va s'accélérer quand les associations seront mises en réseau. C'est à vous de créer cet état d'esprit. Au XIX^{ème} siècle, le mouvement mutualiste est né comme cela, c'est pareil aujourd'hui. Il y a un renouvellement culturel en vous : la notion de produire autrement. (...) Il ne convient qu'à vous

de rendre ce processus irréversible ! ». Petit clin d'œil aux prochaines échéances électorales.

Dynamiques locales

La venue ministérielle orchestrée par la toute nouvelle SCIC Caderonne fut l'occasion d'une rencontre avec l'ensemble des acteurs du développement du territoire audois. Une table ronde intitulée « la place de l'économie solidaire dans le redéploiement des territoires ruraux » animée par Jean-Pierre MONTEILS, consultant en développement local et touristique, les réunit alors. Elle fut enrichie par les interventions successives de Martine THEVENIAUX-MULLER, membre fondateur de PARI (Praticiens, Acteurs de la Réflexion sur l'insertion), Etienne MERVOYER, agriculteur bio impliqué dans de nombreux réseaux, Eric ANDRIEU, Président de l'UNADEL, Michel CORNUET, président du CAUE de l'Aude, Marcel MARTINEZ, vice-président du conseil général de l'AUDE, président du SIVOM de la Haute-Vallée, Bernard BOTET, directeur du Parchemin, Nicolas ROY, membre des associations SOS, Véronique PONROUCH, responsable de la marque « Pays Cathare ». La Table ronde aura permis d'entrevoir quelques-uns des champs de l'économie solidaire et sociale telle que nous la concevons, nous acteurs de la Haute-Vallée de l'Aude.

Martine THEVENIAUX-MULLER centra son intervention sur le parcours à accomplir pour aider à une organisation des partenaires de l'économie solidaire dans le cadre du Pays sud-audois ; Etienne MERVOYER, sur l'organisation des nouveaux circuits de distribution en milieu rural défavorisé ; Eric ANDRIEU, sur de nouvelles relations à imaginer entre élus et habitants des territoires ; Michel CORNUET sur une interrogation quant au bon usage d'un potentiel énergétique local ; Marcel MARTINEZ, sur le territoire du futur pays de la Haute-Vallée de l'Aude et l'économie solidaire ; Bernard BOTET, sur la transformation du handicap de l'exclusion en une ressource pour le territoire ; Nicolas ROY, sur les retombées économiques des entreprises sociales et solidaires sur le territoire ; et Véronique PONROUCH, sur la marque « Pays Cathare » comme outil de valorisation des ressources humaines et patrimoniales permettant de créer de la valeur ajoutée sur les territoires. Nous vous proposons au fil des lignes qui suivent de réfléchir sur deux de ces argumentations : celle de Nicolas ROY et celle de Michel CORNUET, l'un optant pour un axe social, l'autre pour un point de vue énergétique.

L'entreprise sociale un outil de développement, par Nicolas ROY, membre des associations SOS .

Située à l'interface de l'économie libérale et du secteur public, l'économie sociale et solidaire ou troisième secteur comme l'appelle nos amis Européens, est sans conteste un outil potentiel de développement. Les entreprises sociales occupent traditionnellement des secteurs en marges du dispositif public ainsi que ceux laissés en friche par l'économie libérale pour cause de non rentabilité. Ainsi, le monde associatif et consort ont développé tout un réseau périphérique d'aide, de soin et d'accompagnement des plus démunis ou de ceux négligés par le secteur public et exclus du système libéral.

Pour survivre, les entreprises sociales, financés pour une grande part par les deniers publics, doivent être souple et efficaces. De ce fait, en général un euro investi dans le secteur associatif crée plus d'emplois et de retombées que le même euro investi dans un secteur public correspondant.

Le poids économique des entreprises sociales dans un territoire de plus en plus délaissé par la grande industrie comme le nôtre est non négligeable. L'entreprise sociale crée des emplois alternatifs en complément des ressources traditionnelles. De par ses actions, elle est le partenaire privilégié des mesures d'aide pour le retour à l'emploi et ce tout en restant éthique et respectueuse de la personne.

Ce poids économique pourrait devenir au fil du temps encore plus important, mais pour cela, les politiques locaux doivent devenir des partenaires qui supportent et appuient les actions développées, reconnaissant ainsi le rôle d'acteurs économiques des entreprises sociales, et ce, qu'elles soient implantées pour répondre à des besoins locaux ou dans un dispositif plus large.

Dans le cadre de la mondialisation et de ses impacts sur l'économie traditionnelle, le rôle de l'entreprise sociale dans son implication locale et comme partenaire naturel des initiatives locales est appelé à évoluer. Les transformations de plus en plus rapides de notre société délaissent des pans entiers de l'activité traditionnelle qui deviennent non compétitifs et/ou non rentables. La délocalisation et l'émigration des sites de production pour tenir compte des nouveaux impératifs économiques délaissent des groupes entiers de personnes aux compétences certaines, mais difficilement utilisables en l'état. La concentration de plus en plus grande des entreprises sur certains sites urbains ou le long des grands axes de communication concentre la production en un maillage large délaissant ainsi de nombreux territoires qui se retrouvent hors circuit, non compétitifs. La population de ces sites doit donc soit suivre l'industrie et migrer, soit développer localement une nouvelle synergie et par une économie à circuit court valoriser les productions locales.

Dans cette dynamique de changement et d'évolution rapide les entreprises sociales et solidaires ont un rôle moteur important à jouer, tant en tant que liant social que comme facteur de stabilité et vecteur d'adaptation .

Du bon usage d'un potentiel énergétique local, par Michel CORNUET, président du CAUE de l'Aude

Energie éolienne et économie solidaire ?

Le département de l'Aude, sur l'ensemble de son territoire, y compris dans la Haute Vallée possède un gisement éolien de grande capacité. L'augmentation du tarif de rachat de l'énergie électrique produite par les aérogénérateurs a fait naître de nombreux projets dans ce département ; ceci grâce à l'action de celles et ceux qui se sont mobilisés depuis près de 20 ans pour faire reconnaître cette énergie propre et renouvelable que ces progrès ont été possible. En terme d'éthique, l'exploitation de cette richesse rentre totalement dans le cadre du développement durable associant économie par le retour de la taxe professionnelle sur les communes ou EPCI, social par la création d'emplois, et écologie par la valorisation d'une richesse naturelle illimitée. Mais pour que l'ancrage dans l'économie sociale et solidaire soit complet, il serait souhaitable que les habitants, les riverains soient associés à ces projets, non pas uniquement en terme de concertation, mais aussi soient associés aux bénéfices générés par cette chose commune, cette *res communa* que sont l'énergie solaire et l'énergie éolienne. De nouvelles formes de coopération devraient voir le jour, soit par l'adaptation des SCIC, soit par d'autres formes à inventer, permettant d'associer le plus grand nombre tout en maintenant la possibilité de générer de la taxe professionnelle pour la collectivité locale. Le CAUE devrait être prochainement chargé par l'ADEME d'une mission d'appui, de conseil, d'information auprès des élus, des associations, des citoyens, afin de concrétiser de nouvelles formes d'économie solidaire dans ce domaine.

Gestion équitable des ressources : quels moyens ?

[...] L'énergie éolienne est aujourd'hui rentable. Elle dégage un retour sur investissement de l'ordre de 15%. Lorsque l'on compare ce chiffre au - 15% des placements boursiers cette année, on comprend que la motivation des investisseurs dans l'éolien n'ait aucun rapport avec une conscience écologique. C'est pourquoi, je souhaite que des « Banques Solidaires » et je pense particulièrement à la Caisse Solidaire du Nord Pas de Calais puisse intervenir en tant que financeur, sur tout ou parties de fermes éoliennes. Cette banque reconnue a choisi pour des raisons d'éthique de rémunérer l'épargne de ses « clients » à hauteur de 5%. Si l'on garde une réserve de 2 à 3 % pour l'entretien des sites, 7 à 8% peuvent être dégagés sur de tels investissements permettant alors le financement d'opérations solidaires soit au sein du périmètre national soit pour développer des projets de coopération équitable Nord-Sud. Ainsi l'Aude qui possède par chance ce gisement éolien pourrait faire profiter de sa richesse des territoires ne disposant pas de vent ou des pays pauvres. La récente université des dirigeants de l'économie sociale qui regroupe l'ensemble des partenaires de la famille, mutuelles, coopératives et associations et qui représente nationalement un poids financier important (Macif, Camif, Chèque Déjeuner, etc.) a inscrit cette préoccupation dans ses axes de travail pour l'année à venir. Il ne faut pas rater cette opportunité et rapidement mettre en places les relais indispensables. Un tel projet serait alors exemplaire en terme d'économie solidaire.

Aude culturelle



Ciné-Club de la Haute-Vallée

Lundi 3 déc. : *Avant la Nuit*

de Julian SCHNABEL, adapté de l'œuvre
de l'écrivain cubain Reinaldo ARENAS.

A la fois portrait d'un talent surdoué,
récit sur la répression politique, la
persécution et l'exil, et testament
illustrant le pouvoir libérateur de l'art,
le film donne à suivre un jeune homme
« bataillant » aux côtés de Fidel
CASTRO pour renverser le dictateur
BATTISTA, qui, étudiant à la Havane,
rencontre de célèbres écrivains
cubains puis subit la répression
castriste à cause de son homosexualité
et de ses idées anticonformistes...

Grand prix du jury à la Mostra de
Venise 2000, *Avant la Nuit* rassemble
une belle brochette de comédiens
(Sean PENN, Johnny DEPP, Olivier
MARTINEZ...) avec une mention
spéciale pour Javier BARDEM,
couronné meilleur acteur à ce même
festival vénitien.

☎ Informatziones : 04 68 20 99 06

Zouquez !

Samedi 24 Nov. à partir de 20h : - Soirée Antillaise -

à Villelongue d'Aude (10km de Limoux)
Le Comité de Lecture et de Loisirs de
Villelongue d'Aude vous invite à venir
vous réchauffer aux rythmes afro-
antillais du Groupe KÁÏMIT et à l'aide
de quelques nourritures terrestres non
moins épicées (sans parler d'une
certaine boisson que la loi Evin
m'interdit de citer...).

Entrée : 40F / 35F (Adhérents)

☎ Informatziones : 04 68 69 58 08

C'est à Lire !

Nouveauté du côté du Gué

La maison d'édition de l'Atelier du Gué (avec qui, entre parenthèses, nous aimons travailler), s'apprête à enfanter d'un nouvel ouvrage : *Le Fils du Radelier*, de Jean FAURE. Une jolie occasion de nous (re)plonger dans l'histoire du flottage du bois au fil de l'Aude. Présentation :

« En 1830, plus de 1000 radeaux partaient chaque année d'Axat pour suivre le fleuve jusqu'à Trèbes et le Canal du Midi. Les cours d'eau ont toujours offert une route idéale mais périlleuse pour le flottage du bois dont étaient chargés les *radeliers* - ou *carrassiers* en occitan. De cette intense activité en Haute-Vallée de l'Aude, il ne reste aujourd'hui plus trace. L'avènement du chemin de fer a sonné le glas de la florissante et dangereuse radellerie. Le dernier carrassier de l'Aude est passé à Rouffiac en 1895.

Au fil du Fleuve, de village en village, le roman de Jean FAURE accompagne le jeune JANET, que son père emmène pour son premier convoi. Aura-t-il la vocation ? Arriveront-ils à bon port ? Autour d'eux, tout un monde s'affaire. Jean FAURE dessine le portrait d'une époque, avec ses personnages simples et savoureux et avec leurs conditions de vie, si difficiles à la veille de la Révolution.

D'Axat à Trèbes, en passant par Quillan, Espérasa, Couiza, Alet, Limoux, Rouffiac et Carcassonne, c'est un voyage initiatique pour Janet, qui passe de l'enfance à l'âge adulte. Pour le lecteur, c'est un fabuleux voyage de découverte qui fait revivre le fleuve et sa vallée au rythme de l'activité fébrile des carrassiers ».

Jean FAURE, retraité de l'Education Nationale, a longtemps exercé en Extrême-Orient. Il est fasciné par la Terre d'Oc dont il est originaire et à laquelle il voue un profond attachement. Il a déjà publié *Montmore* (1991), un roman pour lequel il a obtenu le prix de l'Académie des Jeux Floraux. Il prépare actuellement un recueil de contes du terroir.

Le Fils du Radelier a été écrit avec la collaboration technique de Jacques AZEMA, auteur de *Le Flottage de l'Aude*.

En avant-première, il vous est possible de réserver *Le Fils du Radelier* au prix sacrément exceptionnel (je pèse mes mots) de 120F, en contactant L'Atelier du Gué : 04 68 69 50 30.

(NB : après le 15 décembre, date de parution, le prix public s'élèvera à 150F).

La Gazette de Caderonne bulletin bimensuel d'information interne / externe de l'Association *Companhs de Caderonne*
- Domaine de Caderonne - 11260 ESPERAZA - tel : 04 68 74 73 66 - fax : 04 68 74 73 67 - e.mail : companhs@caderonne.com -
Directeur de Publication : Laurent PASTEUR - Rédaction : Céline JALLAIS et Bruno LANG en lien avec l'ensemble des Companhs
- Imprimé et diffusé par nos soins - Prix unitaire : 0,25 € - Dépôt Légal Novembre 2001 - CPPAP en cours -